

Arrêté n°2018-102 du 21/12/2018



**ARRETE PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATION ET DE VACANCE  
DE POSTE  
POUR LA PERIODE DU 18/12/2018 au 21/12/2018**

Le Président,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 23 et 41,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 42 à 46,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, et C transmises par les collectivités du département de la Haute-Saône au CDG 70,

ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des vacances et créations d'emplois établie pour la période du 18/12/2018 au 21/12/2018 comporte :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
1	1	16

réparties selon l'annexe ci-jointe.

**Article 2** : Le Président du CDG 70 certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif (30 rue Charles Nodier 25 000 BESANCON) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 3** : Le Président du CDG 70 charge ses services de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise au représentant le l'Etat.

Fait à Vesoul, le 21/12/2018

Le Président du CDG 70

  
Michel DÉSIRÉ



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE HAUTE-SAONE

27 avenue Aristide Briand – 70000 VESOUL  
Tél. : 03/84/97/02/40 - Fax : 03/84/97/02/41 – Site internet : 70.cdgplus.fr

Publicité des déclarations de créations ou vacances d'emplois  
Centre départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale– Catégories A-B-C

Arrêté n°2018-102 du 21/12/2018

Période du 18/12/2018 au 21/12/2018

Nom de la Collectivité	Grade	Service	Durée hebdomadaire	Numéro
AGENCE DEPARTEMENTALE DE LA HAUTE SAONE	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	pôle aménagement	35 H 00	2018 - 976
COMM. CMES DU PAYS DE LUXEUIL	ADJOINT ADMINISTRATIF	Accueil	35 H 00	2018 - 977
COMMUNAUTE CMES PAYS D'HERICOURT	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service Patrimoine bâti	7 H 30	2018 - 978
Communauté d'Agglomération de Vesoul	ADJOINT TECHNIQUE	Collecte des déchets	35 H 00	2018 - 979
Communauté de Communes VAL DE GRAY	ADJOINT TECHNIQUE	TOURISME	35 H 00	2018 - 980
Communauté de Communes VAL DE GRAY	ADJOINT TECHNIQUE	POLE TECHNIQUE	35 H 00	2018 - 981
Communauté de Communes VAL DE GRAY	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	POLE TECHNIQUE	35 H 00	2018 - 982
Communauté de Communes du Val Marnaysien	ADJOINT D'ANIMATION	Multiservice	35 H 00	2018 - 983

Conseil Départemental de la Haute-Saône	ATTACHE	DSTT - Administration - Marchés	35 H 00	2018 - 984
FALLON	ADJOINT TECHNIQUE	technique	17 H 30	2018 - 985
S.Y.T.E.V.O.M.	ADJOINT TECHNIQUE		35 H 00	2018 - 986
S.Y.T.E.V.O.M.	ADJOINT TECHNIQUE		35 H 00	2018 - 987
C.I.A.S. VAL FLEURI	ADJOINT TECHNIQUE		20 H 47	2018 - 988
LA NEUVELLE LES LURE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE		15 H 00	2018 - 989
Syndicat des Eaux Le Pautot	ADJOINT TECHNIQUE	technique	17 H 50	2018 - 990
CCAS DE LUXEUIL LES BAINS	ADJOINT D'ANIMATION		35 H 00	2018 - 991
FAUCOGNEY & LA MER	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Secrétariat de Mairie	35 H 00	2018 - 992
FAUCOGNEY & LA MER	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Secrétariat de Mairie	35 H 00	2018 - 993